SYNTHESE

LABORATOIRE DE LA FABRIQUE URBAINE DES GRATTE-CIEL

PORTE OUVERTE PROFESSIONNELLE #1

23 SEPTEMBRE 2021

VILLEURBANNE

Gratte-Ciel centre-ville est un projet urbain qui vise à intensifier le centre-ville de Villeurbanne sur 8 ha d'ici à 2030, en répondant aux exigences de durabilité, de mixité et de qualité de vie. L'objectif est de faire émerger un projet urbain conçu sur-mesure et qui répond aux besoins des usagers.

Nouveau laboratoire de la fabrique urbaine, l'occupation temporaire du projet Gratte-Ciel centre-ville durera jusqu'en août 2023 et représente un terrain d'expérimentation d'environ 7000 m². L'occasion de tester, expérimenter, divertir, mais surtout, inventer et co-construire ensemble le futur quartier (source : SERL).

Cette 1ère porte ouverte professionnelle a permis de découvrir et d'enrichir les expérimentations menées sur l'occupation temporaire qui préfigurent le quartier de demain.

Evènement organisé par :

Sommaire

ATTENTES EXPRIMEES 3

PRESENTATION DU PROJET 4

ZAC Gratte-Ciel Centre-Ville 4

Occupation temporaire 6

VISITE DE L'OCCUPATION TEMPORAIRE 7

ATELIERS 11

ATELIER THEMATIQUE 1 : La végétalisation fait-elle l'écosystème ? 11

ATELIER THEMATIQUE 2 : Nouveaux usages et modèle économique des tiers-lieux dans le cadre de la préfiguration des activités des futurs espaces du macro-lot C 14

ATELIER THEMATIQUE 3 : Urbanisme transitoire // Comment inscrire une occupation courte dans un temps long ? 17

ATELIER THEMATIQUE 4 : Quelle expérience des habitants au sein d'une ville résiliente dans une société post-carbone ? 19

CONCLUSION 22

ATTENTES EXPRIMEES

Cette première porte ouverte professionnelle a réuni une quarantaine de participants, professionnels de la construction et de l'aménageur de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les attentes exprimées sont les suivantes :

- Bénéficier d'une présentation du projet : genèse, réponses apportées aux exigences de durabilité, actions de concertation et de co-construction menées, premiers retours sur les expérimentations déjà engagées ;
- Comprendre les expérimentations liées aux bâtiments et au sol : toit végétalisé, réutilisation de containers, dépollution des sols… ;
- Découvrir les initiatives de nouvelles formes d'artisanat et d'agriculture urbaine ;
- Approfondir les sujets des nouveaux usages, activités économiques responsables et locales, urbanisme transitoire ;
- Observer sur le terrain un projet d'urbanisme vertueux : l'application des solutions bas carbone et de la RE 2020 sur un chantier type quartier : solutions constructives techniques et technologiques, éclairage public, végétalisation… ;
- Comprendre en quoi l'occupation temporaire en place préfigure le projet futur, quels sont les liens avec le projet, les logiques et les enjeux de l'occupation actuelle ;
- Expliciter les liens entre les occupants temporaires et futurs ;
- Comprendre dans quelle mesure l'occupation temporaire est une réponse à la vacance
- Récolter des informations dans une dynamique de réplicabilité pour un projet de tiers-lieux dans la galerie d'un ancien métro abandonné (3000 m² sur 3 niveaux avec de grandes hauteurs sous plafond) ;
- Appréhender l'équilibre des tiers-lieux entre les activités lucratives et non-lucratives, aborder la question des différents modèles de développement associés ;
- Comprendre les enjeux d'animation de la vie locale ;
- Rencontrer des personnes actrices de l'occupation temporaire des Gratte-Ciel (« j'habite à Villeurbanne à côté de Gratte-Ciel ; j'aimerais connaître et suivre ce laboratoire d'idées »).

PRESENTATION DU PROJET

ZAC GRATTE-CIEL CENTRE-VILLE

Portée par la Métropole et la ville de Villeurbanne, la ZAC Gratte-Ciel Centre-Ville vise ainsi à intensifier le centre-ville de Villeurbanne sur 8 ha d'ici à 2030, en répondant aux exigences de durabilité, de mixité et de qualité de vie. Issu des années 1930, le quartier est un projet caractéristique du XX^{e} siècle, issu de la vision des architectes Lazare Goujon et Môrice Leroux. Afin de répondre aux enjeux de restructuration et d'extension, l'opération de renouvellement urbain vient questionner l'échelle et les fonctions de ce centre-ville.

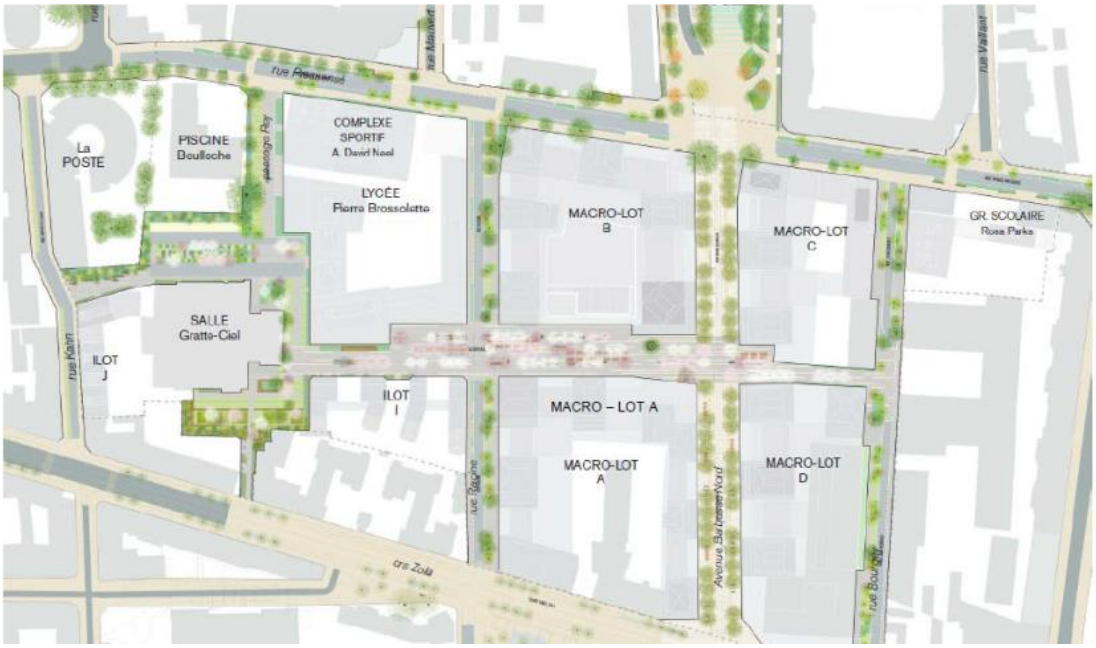

Figure 1 : Espaces publics - Avant-projet provisoire (juin 2020) ©SERL

Lancée en 2008 par une concertation et portée par la SERL, la ZAC a émergé en 2011. Son classement en AVAP (Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) a suivi l'année suivante. L'objectif est ainsi de faire émerger un projet urbain conçu sur-mesure et qui répond aux besoins des usagers.

Il est porté par des ambitions fortes en termes de :

- Qualité environnementale : macro-lots A/B/C/D avec un objectif E3C1, confort d'été, chauffage urbain, géothermie, schéma directeur du réemploi, schéma directeur de logistique urbaine, technosols perméables, chantiers zéro déchets ;
- Qualité architecturale, paysagère et d'usage : espaces publics piétons/apaisés, frais, pour tous, continuité architecturale, d'ambiances et d'usages avec le quartier historique, espaces communs dans les bâtiments

adaptés, mis en valeur et terrasses très végétalisées, offre commerciale et d'équipements publics complémentaire à l'existant, pour créer un nouveau pôle métropolitain.

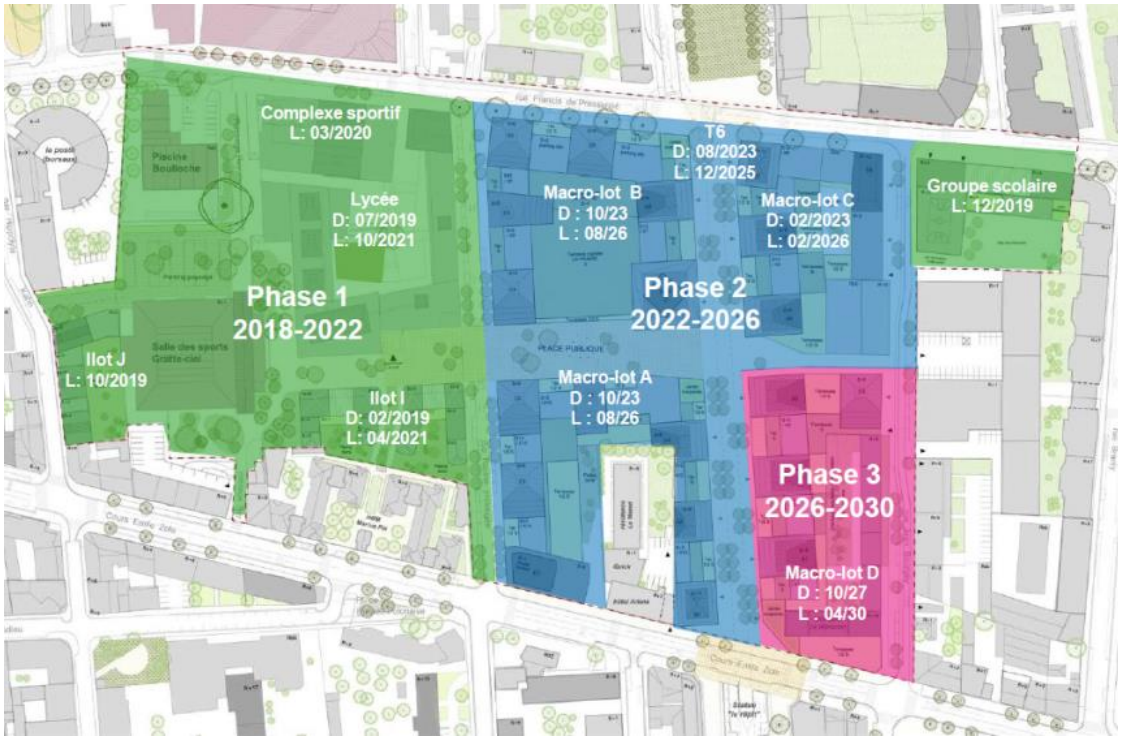

Figure 2 : Planning de la ZAC ©SERL

Acteurs du projet urbain :

- Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon et Ville de Villeurbanne
- Aménageur : SERL
- Architecte urbaniste en chef : Agence Nicolas MICHELIN & Associés, Vizea, BERIM, Atelier JEOL
- Maîtrise d'œuvre des espaces publics : IN SITU, ARTELIA, LEA, Sols Paysage

OCCUPATION TEMPORAIRE

Les travaux de déconstruction, intervenus de 2016 à 2017, ont permis la mise à disposition d'un terrain d'expérimentation d'environ 7 000 m². Véritable laboratoire urbain, cet espace est mis à disposition de lauréats d'un appel à projets sur la période 2019-2023. L'ambition est d'expérimenter, préfigurer le futur quartier, faire participer les habitants au projet et de créer l'évènement autour de thématiques cohérentes avec une urbanisation raisonnée : agriculture urbaine, occupation des toitures, matériaux innovants, santé dans le bâtiment, culture et sport. La GIE Ville Autrement est garant de l'animation de la zone et s'assure que les temps d'échanges entre les riverains et les occupants permettent un enrichissement respectif.

Calendrier :

- Juillet 2019 : lancement de l'appel à projets
- Janvier 2020 : réunion de lancement avec les porteurs retenus
- Juillet 2021: ouverture au public
- Septembre 2023 : libération des emprises

VISITE DE L'OCCUPATION TEMPORAIRE

PLAN GENERAL

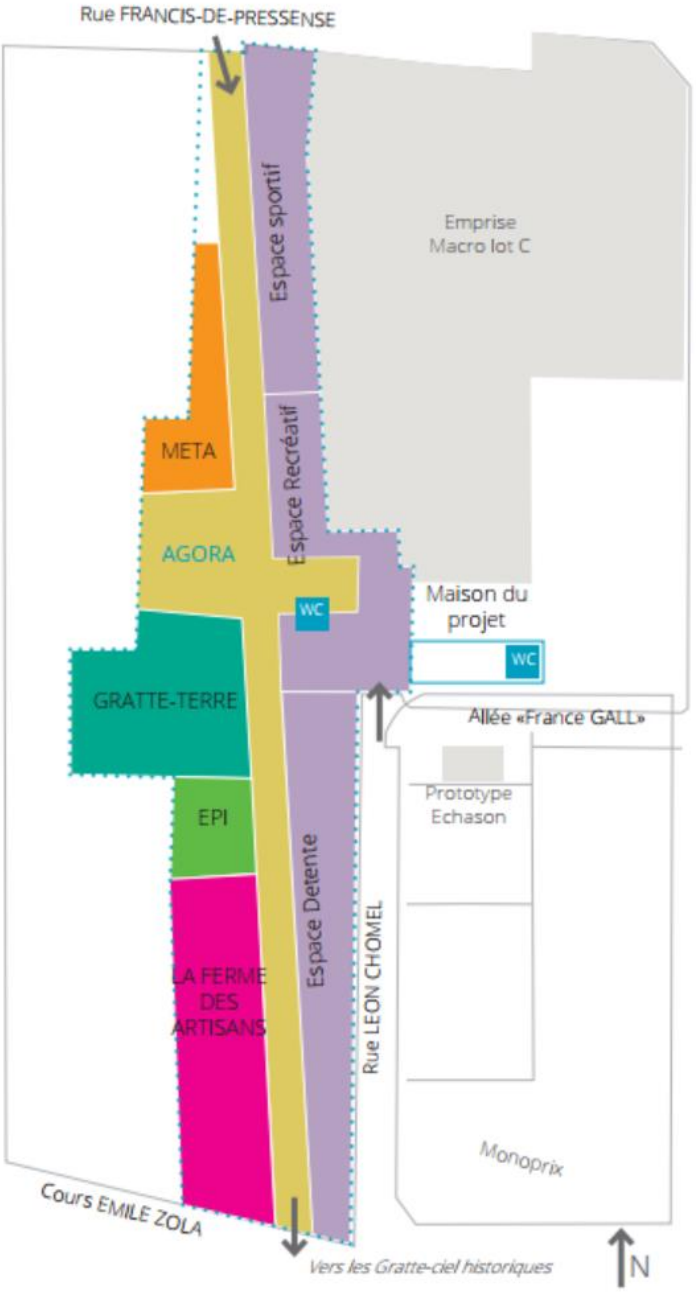

L'EPI - L'Espace de Partage et d'Innovation : « L'EPI réunit des acteurs aux profils variés issus du monde du logement social, de l'architecture et de l'économie sociale et solidaire habités par l'envie de construire un lieu commun d'expérimentations d'usages, créatif et évolutif, accessible à tous et évolutif en fonction des envies des habitants ».

Collectif :

- RSH : joue le rôle de maitre d'ouvrage et réalisera la commercialisation du Macro-lot C de la ZAC Gratte-Ciel Centre-Ville
- GIE La Ville Autrement : coordonne le projet
- Collectif Pourquoi Pas ?! : animateur principal dans la démarche de co-construction entre les usagers et parties prenantes
- Yousta : gestionnaire du bar et de la microdistillerie bio et équitable

LA FERME DES ARTISANS : « Expérimenter une nouvelle façon de concevoir la ville, mieux végétalisée dans son aménagement, plus collaborative dans son fonctionnement et ses usages, plus locale et éco-responsable ».

Collectif :

- Pistyles : expérimente et démocratise des solutions innovantes de végétalisation urbaine afin d'améliorer le potentiel écologique, paysager et social des espaces végétalisés en ville
- Atome : développe une nouvelle façon de valoriser les activités artisanales et créatives à travers une expérience tournée vers la singularité, la coopération, la complémentarité entre tous, des créateurs aux visiteurs

META - Maison des Echanges et des Transmissions Associatives : « META expérimente et propose un retour autocritique sur les enjeux des occupations temporaires. C'est un tiers-lieu culturel de partage et de lien social autour du «faire» : une intégration territoriale et un accompagnement in-situ pour permettre une réappropriation des processus urbains et l'émergence de forces de propositions habitantes ».

Collectif :

- META, Maison des Échanges et Transmissions Associatives est un collectif réunissant des acteurs pluridisciplinaires autour d'un lieu catalyseur

Gratte-terre : « Créer un îlot de fraîcheur au cœur des Gratte-Ciel, à la fois démonstrateur et participatif, mettant en lumière les techniques de reconstitution de sols fertiles en milieu urbain dense, avec l'appui des habitants du quartier. »

Collectif :

- SCE : bureau d'étude en aménagement et environnement
- Parcs et Sports : société coopérative de travaux d'espaces verts
- Les Jardins d'Yvonne : association de jardin partagé
- SPES soutien Scolaire : association qui accompagne des jeunes en situation d'échec scolaire issus de milieux défavorisés
- Thierry Boutonnier : artiste qui travaille avec le vivant végétal

En complément sur l'agora, sont présentés plusieurs panneaux réalisés par Eloïse Vanhouteghem, illustrant des **témoignages de personnes âgées habitant les Gratte-Ciel historiques.**

ATELIERS

Les différents ateliers constituent une amorce aux problématiques soulevées par les différents occupants et qui seront traitées tout au long du cycle d'événements professionnels organisé par Ville & Aménagement Durable jusqu'en 2023.

ATELIER THEMATIQUE 1 : LA VEGETALISATION FAIT-ELLE L'ECOSYSTEME ?

Intervenants : Benjamin Porte, Pistyle / Gaël Lamberthod, SCE / Thierry Boutonnier

PROBLEMATIQUE

L'objectif de l'atelier était de discuter des outils et leviers pour maximiser le potentiel des espaces végétalisés en ville.

SYNTHESE

Les participants sont arrivés à un consensus attestant que les espaces végétalisés sont, de manière globale, peu dynamiques en tant que supports de vie. Leur appropriation en termes d'usage pour les citoyens et leur intégration dans les dynamiques écologiques globales et systémiques n'est pas suffisante.

Les freins sont d'ordre technique et socio-culturel :

- Standardisation de la palette végétale et caractère éphémère des végétaux. A Paris, ce sont 70% des arbres plantés qui dépérissent au bout de 2 ans ;
- Place trop importante du stationnement (un usage privé dans l'espace public) ;
- Trop faible prise en compte de la nature du sol. Par exemple, la conception d'espaces végétalisés sur dalle est possible, il s'agit simplement d'une contrainte à prendre en compte en amont. On constate également parfois que, sur un chantier, les terres sont trop compactes en raison du stockage des engins, entrainant un manque d'oxygène dans les sols ;

- Des communes héritant d'espaces qu'elles ne souhaitent plus entretenir (exemple : haies de troènes qui représentent le jardin type des années 70) ce qui nécessite de requalifier ces espaces. Or, les stratégies de requalification d'espaces publics se focalisent souvent uniquement sur les espaces minéralisés ;
- Manque de considération du végétal : des espaces végétalisés considérés comme secondaire dans la conception des projets ; des usagers dans une posture de « consommation » ;
- Un manque de communication/acceptation et d'échanges entre professionnels sur le sujet.

Différents leviers peuvent être activés :

- Renforcement d'une approche écosystémique avec l'intégration d'espaces végétalisés dans toutes les dimensions du projet. Il est nécessaire de favoriser l'adaptation (combinaison sol/ plante et analyse amont d'un espace à végétaliser) ;
- Réalisation de diagnostics des espaces publics intégrant le végétal pour prioriser les requalifications à mener ;
- Continuité des expériences par la transmission des connaissances ;
- Concertation interservices et entre acteurs publics et privés ;
- Changement du regard sur les espaces communs : aujourd'hui, cet espace est en grande partie réservé aux voitures, dont l'usage est privé et individuel (stationnement à rendre payant) ;
- Renforcement de l'acceptation sociale du végétal et changement de la représentation des espaces verts qui contribuent à améliorer la santé publique. Par ailleurs, l'arbre peut être considéré comme un repère spatio-temporel ;
- Encourager la plantation citoyenne en intégrant la question du portage pour assurer une pérennité des démarches dans le temps, ce type de projet pouvant être initié par la commune ;
- Améliorer la formation des services espaces vert.

En conclusion, il s'agit de :

- Renforcer / qualifier l'écosystème et valoriser les synergies entre les différentes strates du vivant : strate muscinale, herbacée, arbustive et arborescente. L'approche d'un fonctionnement holistique semble nécessaire à des espaces qualitatifs plutôt que d'identifier le végétal comme du mobilier urbain ; Il est nécessaire de respecter le cycle naturel des végétaux ;
- Renforcer la concertation et les synergies ;

- Sensibiliser et accompagner à tous les niveaux, en particulier les maîtres d'ouvrage afin d'encourager et de décupler les initiatives et le partage de connaissance ; ainsi que le grand public, dans un objectif d'appropriation et d'acceptation des projets innovants.

ATELIER THEMATIQUE 2 : NOUVEAUX USAGES ET MODELE ECONOMIQUE DES TIERS-LIEUX DANS LE CADRE DE LA PREFIGURATION DES ACTIVITES DES FUTURS ESPACES DU MACRO-LOT C

Intervenants : Eric Petrotto, La Fabuleuse Cantine/Atome, Oriane Sosnowicz, Atome / Valérie Libon, Rhône Saône Habitat / Daniel Latreille, SVU / Marie Guiraud et Lucie Bulot, Le Collectif Pourquoi pas

PROBLEMATIQUE

Il s'agit de réfléchir collectivement à la notion de « tiers lieux » : définition, rôle, modèle économique, gouvernance, programmation…

SYNTHESE

Le tiers lieu comme lieu de vie en faveur du lien social

Il ne se limite pas à un lieu fermé ou à des activités mais constitue avant tout un lieu de vie. L'origine du nom « tiers-lieu » s'oppose aux autres lieux du quotidien : lieu de travail, lieu d'habitation… Il est un lieu de lien social s'inscrivant dans le quotidien.

Lors des échanges, il a été abordé deux types de tiers-lieux :

- Ceux qui se créent sur des sites d'occupation temporaire / urbanisme transitoire, avec une durée de vie limitée et qui peuvent servir de préfiguration à des futurs usages ;
- Ceux qui sont créés "en dur" à l'intérieur de projets immobiliers, qui sont voués à durer, et qui doivent proposer une activité destinée à créer du lien.

Soutenabilité du modèle économique et pérennité du lieu

La question de la temporalité des activités est primordiale et conditionne le modèle économique. Les ambitions et leurs expérimentations en termes de business model sont structurantes dans le montage d'un tiers-lieux.

La soutenabilité du loyer est la condition première à la pérennité d'une option programmatique, notamment pour des organisations associatives. De nombreux montages peuvent être envisagés :

- Concernant la propriété : le promoteur/ bailleur peux rester propriétaire du tiers-lieu ou le céder à une structure / association / aux habitants ;
- Concernant la gestion du lieu : elle peut être confiée à un gestionnaire type association encadrée par un cahier des charges, assurée par les habitants (mais dans ce cas attention à la pérennité de l'activité). L'occupant/gestionnaire peut être dispensé de payer un loyer dans certains cas.

Alerte : L'intégration d'activités portées uniquement par des habitants questionne sur la pérennité de la programmation. Ainsi, il est important de trouver un pilier économique qui permet de supporter le lieu, notamment dans le cas où le public n'est pas fortement investi.

Face à un nombre d'acteurs importants aux objectifs et aux modèles économiques différents, la nécessité d'un coordinateur a été pointée afin de faire face à la complexité de l'hybridation des différents acteurs. En effet, la cohésion prônée par le lieu doit aussi être vécue par les différents acteurs.

La réalisation d'un cadrage écrit ou non peut également assurer l'évolution du projet global en cohérence avec les différentes activités menées. Il est par exemple primordial que les activités entre les acteurs ne soient pas en compétition ou redondantes.

La projection sur un temps long permet également aux occupants de développer des partenariats et d'évoluer dans leurs activités de manière concomitante.

Répondre à un besoin de territoire

Les tiers-lieux peuvent permettre de favoriser les liens entre voisins et ou entre l'aménageur et les usagers, permettant de désamorcer certaines situations conflictuelles plus facilement.

De nombreux appels à projets ou à manifestation d'intérêt sont lancés, faisant écho au succès des tiers-lieux. Ils permettent de créer des innovations territoriales et d'intégrer celles-ci dans l'imaginaire collectif.

Néanmoins, ils engendrent un « effet de masse » qui parfois s'apparente à de la récolte d'idées pertinentes pour le territoire et moins à un projet partenarial. Ces démarches sont parfois décarrelées d'une ambition politique ou ne se basent pas sur les aspirations des riverains.

La démarche de définition programmatique est stratégique. Devons-nous préfigurer les usages que nous voulons voir émerger en l'accompagnant ou devons-nous répondre à des besoins existants ?

Une difficulté supplémentaire est pointée, celle de réfléchir à un programme pour des habitants qui ne sont pas encore dans le quartier. En réponse à cette difficulté, il est possible de réaliser une étude amont avec un panel test se voulant représentatif des habitants cibles à terme.

Des questions sont restées en suspens : comment créer une porosité entre les commandes politiques et les enjeux financiers d'un promoteur ? Comment faire vivre du foncier détenu par des aménageurs ou collectivités sans que celles-ci n'en est ni le temps ou ni les moyens ?

ATELIER THEMATIQUE 3 : URBANISME TRANSITOIRE // COMMENT INSCRIRE UNE OCCUPATION COURTE DANS UN TEMPS LONG ?

Intervenants : Stanislas Geiger, META

PROBLEMATIQUE

Sur la base du projet META, avec un focus sur les sujets de cycle des matériaux, d'implication habitante et de montage de projet, il s'agit d'identifier des leviers permettant d'inscrire une occupation courte dans un temps long dans un contexte d'urbanisme transitoire.

SYNTHESE

Maximiser le temps dévolu à l'occupation temporaire

- Faciliter les instructions : négocier en amont avec les services de la ville des procédures d'instructions allégées, facilitées, courtes … pour que ce temps, souvent incompressible, ne gêne pas la mise en place de l'occupation temporaire ;
- Intégrer dans les phases amont du projet le détail de l'occupation temporaire : mobiliser les acteurs le plus tôt possible et caractériser les espaces (travaux nécessaires, typologies des espaces, usages envisagés, modèles économiques pouvant s'y insérer…) ;
- Plus l'idée d'occupation temporaire est introduite en amont du projet, plus elle aura de la légitimité et des leviers d'action, on insuffle ainsi de l'innovation dans ses usages et ses occupations et une forme de pérennité. Chaque occupation temporaire est un cas bien particulier avec leur contexte complexe (social, géographique, bâti, futurs usages …). Cela implique des propositions uniques ;
- Une occupation temporaire pensée en amont permet d'améliorer l'acceptabilité du projet et l'intégration des contraintes par les divers acteurs.

Utiliser l'occupation temporaire comme liant pour le futur projet

- Lieux support à l'implication et à la concertation avec les habitants et les usagers ; une pratique qui permet de croiser les regards, de partager de nouvelles compétences, d'échanger avec d'autres … de se lier

- Proposer des espaces, des matériaux ou des collectifs qui resteront sur place à terme (exemples : matériaux réemployés ; containers gardé sur site pour un autre usage ; un occupant temporaire qui s'installe dans les futurs locaux de la ZAC). La ressourcerie, très souvent implantée en cas d'occupation temporaire, peut perdurer sur le quartier ;
- Question en suspens : quid du leg de ces occupations temporaires au projet global long terme et quels outils et moyens pour mesurer cet impact ?

Utiliser l'occupation temporaire comme tremplin

- En ayant l'opportunité de tester, d'expérimenter un concept, les occupants temporaires bénéficient d'un tremplin pour une activité économique future ;
- Des modules sur l'occupation temporaire nomades pouvant s'implanter sur d'autres occupations temporaires, changer d'usages et ainsi vivre plus longtemps.

Améliorer la compréhension et la gestion d'un projet d'urbanisme transitoire

- Les procédés et leurs acteurs étant encore en mutation, les collectivités n'ont pas encore l'expérience des méthodes pour répondre pleinement aux enjeux de ces nouveaux modèles. Néanmoins, les choses évoluent. L'analyse de ces actions et leur multiplicité permettent d'améliorer leur compréhension et leur gestion. Des profils expérimentés ou plus spécialisés vont émerger sur ces sujets.

Identifier des garde-fous

- Entre l'occupation temporaire et la livraison du futur projet, il y a le temps du chantier. Si certains éléments, activités veulent être maintenus sur site à terme, il faudra dans tous les cas qu'elles soient relocalisées / mises en pause le temps du chantier ; comment assurer une continuité des activités (acteurs fixes vs lieu nomade) ?
- Comment garantir une certains réplicabilité de l'occupation temporaire (un plus pour sa pérennité) sans compromettre son ancrage territorial ?
- C'est par le récit, la valorisation et le partage d'expériences que l'occupation temporaire vie dans le temps.

ATELIER THEMATIQUE 4 : QUELLE EXPERIENCE DES HABITANTS AU SEIN D'UNE VILLE RESILIENTE DANS UNE SOCIETE POST-CARBONE ?

Intervenants : Romain Guilbaud, Altostep, Charlotte Laffont, LASA-CRESSON

PROBLEMATIQUE

Il s'agit d'identifier les expériences sensibles pouvant être menées avec les habitants afin qu'ils contribuent à la réalisation d'un futur quartier vivant, solidaire et résilient. Ces expériences contribuent également à une démarche pédagogique d'appréhension de ces nouveaux lieux de vie et opérationnelle en mobilisant leur capacité projectuelle d'anticipation.

SYNTHESE

Le prototype ECHASON (LASA-CRESSON-Chaire Habitat du Futur) va permettre d'anticiper l'écoute dans le futur macro-lot B de la ZAC Gratte-Ciel Centre-Ville et plus particulièrement le bâtiment dédié aux futurs habitants coopérateurs d'Habitat & Partage. La présence de coopérateurs dans ce projet entrainera une collaboration avec des habitants engagés dans la conception de leurs lieux de vie et ce avant le démarrage de la construction du projet. Situé dans un contexte construit, proche du futur projet en se situant dans le site de l'occupation temporaire, ce prototype permettra d'expérimenter in situ des écoutes du futur macro-lot B. Il permettra d'éprouver un dispositif architectural participant au confort d'été (porosité de la façade, rafraichissement nocturne et chicane acoustique) et de faire des essais de mise en œuvre de rideaux acoustiques pour tester des polyvalences d'usages. Il sera conçu pour être facilement démontable/remontable/déplaçable en favorisant une démarche de réemploi du prototype CANOPEA SOLAR DECATHLON 2012. Ce prototype cherche à donner à entendre des environnements sonores de la ville post-carbone.

Les ateliers sur la ville post-carbone menés par Altostep, Minéka et Médiéco avec les habitants du quartier des Gratte-ciel permettent de faire ressentir et de recenser les points de vue sur les modes de vie d'un projet résilient et d'une société post-carbone à travers des ateliers de découverte et sensibilisation autour de ce sujet ainsi que des temps de co-conception avec les usagers.

En partant de la définition de la résilience, à savoir comment un organisme retrouve son état d'origine après un choc (appliqué à notre société, ce choc peut être une pandémie, une inondation, le changement climatique…), 3 objectifs ont été définis pour le futur projet :

- Un quartier vivant et adaptable grâce à ces écosystèmes naturels
- Un quartier solidaire qui invite aux usages
- Un quartier catalyseur de transition post carbone

Pour atteindre ces objectifs, à la question "Quelle expérience des habitants au sein d'une ville résiliente dans une société post-carbone ?", les actions proposées ont été les suivantes :

- Développer des Jardins partagés et vivriers pour permettre à chacun de cultiver, se nourrir et apprendre à prendre soin du vivant ;
- Replacer l'usager/ l'habitant au cœur du projet et le faire renouer à son environnement ;
- Réaliser l'impact sur la santé d'un individu d'un environnement plus planté (par le jardin partagé, l'expérience du soin nécessaire et le rapport à l'alimentation) ;
- Encourager une lecture sensible de son habitat : le vent, le temps long, l'ennui ;
- Aborder l'acoustique moins comme une nuisance mais comme une particularité urbaine : bruit de proximité pouvant être limité par l'amélioration des relations de voisinage ;
- Réfléchir sur la sensibilité au son la nuit, son singularisme et encourager une modification des habitudes, en recherchant un équilibre entre l'ambiance externe et interne au logis, encourager l'ouverture des fenêtres ;
- Réintroduire une habitude d'écoute de sons naturels ;
- Avoir une approche kinesthésique de l'espace public : offrir une déambulation accueillante ne se limite pas à un cadre visuel ou sonore attractif. Les événements pédestres (pentes, revêtements originaux) participent à effacer « l'ennui » d'un parcours ;
- Prendre en compte également les variations de température dans l'approche aux espaces publics.
- Sensibiliser aux enjeux post-carbone dans le bâtiment et à l'accompagnement de l'usage de bâtiments post-carbone, notamment dans l'utilisation des low-technologies.

CONCLUSION

Cette première porte-ouverte professionnelle organisée par Ville & Aménagement Durable ouvre un cycle d'événements qui aura lieu jusqu'en 2023 et dont les objectifs sont de :

- Capitaliser et diffuser les expérimentations issues de l'occupation temporaire, pour assurer le rayonnement de la démarche menée sur Gratte-Ciel Centre-ville ;
- Enrichir les expérimentations et la préfiguration du site avec des ateliers permettant de croiser les regards entre acteurs du projet (lauréats de l'appel à projets, entreprises des autres lots, représentant des usagers, etc.) et l'écosystème régional.

Ces animations intégreront différents temps aux formats variés, définis notamment selon les besoins des occupants :

- Visites des projets démonstrateurs en cours sur les différentes parcelles et rencontre avec les porteurs de projets lauréats de l'appel à projets ;
- Ateliers permettant de la coproduction sur des questionnements identifiés par les lauréats ;
- Partage de retours d'expérience sur des opérations au contexte semblable ;
- Séquences de mise en pratique (sur l'agriculture, le réemploi).

Cette journée aura ainsi permis aux porteurs de présenter les projets menés et de confronter leurs réflexions à celles d'autres professionnels afin d'identifier collectivement des leviers, encourageant ainsi une culture commune de l'expérimentation. Elle a permis d'identifier des personnes ressources et d'acculturer un ensemble d'acteurs à des pratiques durables et ancrées au territoire.

Photos à retrouver sur :

https://www.ville-amenagement-durable.org/Laboratoire-de-la-fabrique-urbaine-des-Gratte-Ciel